

LA LETTRE DU MAIRE

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du
Conseil Départemental
Vice-Président de
de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de
Grand Paris Sud Est Avenir



Pôle culturel à Chennevières : démarrage des travaux !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous annonce le début des travaux du futur pôle culturel du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir au cœur de notre ville, avec une ouverture prévue en septembre 2026. Je suis très fier que cet équipement voit enfin le jour, après que j'ai obtenu l'accord en 2017 du Président du Territoire Laurent Cathala, et l'intégralité de sa prise en charge financière par le Territoire GPSEA et le soutien financier de la Métropole du Grand Paris. Nous pouvons nous féliciter de cet engagement fort du Territoire pour cette cause importante qui est son rayonnement culturel, dont bénéficieront la ville de Chennevières et les Canavérois.

Ce pôle culturel sera bien plus qu'un simple bâtiment. Il sera un véritable foyer pour la créativité, un lieu où les artistes pourront s'exprimer, où les habitants pourront se retrouver pour célébrer les arts sous toutes leurs formes, et où les générations futures pourront s'inspirer et s'épanouir. Le pôle culturel rassemblera les activités du conservatoire de musique et de danse Emile Vilain, de la médiathèque Albert Camus et des associations culturelles en leur offrant de meilleures conditions d'accueil. La médiathèque et le conservatoire actuel bénéficient de 1 000 mètres carrés utiles contre 3 700 mètres carrés pour le futur équipement.

Situé à côté du théâtre Roger Lafaille, à l'angle de la rue Aristide Briand et de l'avenue du Maréchal Leclerc, le pôle culturel sera relié aux différents quartiers, notamment grâce au médiabus. Lieu de vie, de rencontres, de créations et d'apprentissages, ce nouvel espace multifonctions vise à encourager les Canavérois aux pratiques artistiques et à renforcer le lien social. Il aura pour vocation d'accueillir non seulement les Canavérois mais aussi les usagers des communes voisines contribuant ainsi à participer au rayonnement de Chennevières.

Bien évidemment, il faudra être patient avant de voir son ouverture, puisque la durée des travaux est estimée à 26 mois, avec des nuisances et des désagréments qui sont malheureusement inévitables pour la réalisation de tout équipement. J'ai bien conscience que la suppression du parking à côté du théâtre Roger Lafaille provoquera des difficultés de stationnement. Aussi j'ai souhaité que vous soyez présentées dans cette *Lettre du Maire* les alternatives de stationnement aux alentours. Vous pourrez remarquer que les possibilités sont nombreuses, particulièrement le parking de l'école Germaine Tillion relié au Centre-Ville par le mail Daniel Cordier. Vous serez régulièrement informés de l'avancée des travaux.

Avec le développement du mail piéton reliant à terme le futur quartier du Fort au Centre-Ville, les travaux aux abords de l'Église, au Fort de Champigny, la future résidence pour personnes âgées avec l'arrivée de deux cabinets médicaux, sans oublier le grand parc prévu rue du Général de Gaulle, c'est un nouveau souffle que va connaître le Centre-Ville dans les prochaines années.

Je suis convaincu que ce pôle culturel deviendra un carrefour d'expressions culturelles, un lieu d'échanges et de dialogue où chacun pourra trouver sa place.

Vive la culture à Chennevières !

Bien fidèlement
Jean-Pierre Barnaud

La Lettre du Maire
est éditée par la ville
de Chennevières-sur-Marne.
Hôtel de Ville
14 avenue du Maréchal Leclerc
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. : 01 45 94 74 74

Direction de la publication :
Jean-Pierre Barnaud

Crédits photos : Mairie /
Coulon et associés /
David Romero-Uzeda

Conception et réalisation :
Service communication /
Marion Le Masurier

Impression : Imprimerie RAS

Distribution : Privilège et
Communication

Le pôle culturel...

Le pôle culturel a été conçu par l'agence d'architecture Dominique Coulon et associés. Cet équipement rassemblera les activités du conservatoire de musique et de danse Emile Vilain, de la médiathèque Albert Camus et des associations culturelles en leur offrant de meilleures conditions d'accueil.

Présentation :

- Plus de 3 700 m² à l'angle de la rue Aristide Briand et de l'avenue du Maréchal Leclerc
- En façade, l'alternance de surfaces minérales et de surfaces vitrées traduit la volonté architecturale de donner à l'ensemble un certain raffinement. Dans les étages, les creux percés dans le volume du bâtiment ont pour but de permettre un apport de lumière naturelle tout en préservant l'intimité des espaces programmatiques qui s'y développent.
- Un rez-de-chaussée largement ouvert donne à voir l'espace généreux de la médiathèque et attire les usagers vers l'intérieur. Un espace d'accueil commun, accès à la médiathèque Albert Camus de 1 039 m², à la salle de percussion et à l'auditorium de 130 places.
- Au 1^{er} étage, prolongement de la médiathèque avec des espaces de lecture, un espace numérique, ainsi que différents espaces dédiés aux associations de 455 m².
- Au 2^e étage, le conservatoire de danse et de musique Émile Vilain de 1 017 m².
- Une terrasse végétalisée avec des espaces pour organiser des manifestations, un coin restauration, quelques équipements sportifs, un lieu de rencontre des utilisateurs du bâtiment, avec vue sur la Tour Eiffel !
- 50 places de stationnement en souterrain.
- Un parvis planté en relation directe avec celui de la mairie et du théâtre qui permet au bâtiment d'affirmer clairement son statut d'équipement public

LE BUDGET

- > Coût travaux : 14 900 000 € HT
- > Coût total de l'opération : 17 650 000 € HT
(honoraires architectes, diverses études, mobilier...)
- > Cofinancements : 8 190 000 €
 - Métropole du Grand Paris : 3 000 000 €
 - Région Ile-de-France : 1 950 000 € (sollicité par GPSEA)
 - État : 3 040 000 € (sollicité par GPSEA)
 - Agence de l'eau Seine-Normandie : 200 000 € (Sollicité par GPSEA)



© David Romano-Lévesque / Associés

Le pôle culturel est une création de l'agence Dominique Coulon et Associés. Ce projet a été sélectionné par un jury auquel ont été soumis 80 projets.

Dominique Coulon a reçu la Grande Médaille d'Or 2022 de l'Académie d'Architecture au motif de « la poésie des lieux et de l'espace » à travers des lectures multiples qui se concrétisent par une œuvre remarquable profondément

sensible, caractérisée par une recherche singulière autant qu'un sens minutieux du détail (site internet Académie d'Architecture).

L'agence oeuvre sur de nombreux programmes publics différents. Elle a reçu des distinctions dont le premier prix du Trophée Eiffel d'architecture acier 2017 pour la médiathèque à Thionville.



© Dominique Coulon et Associés

“ Ce que nous cherchons à mettre en œuvre, c’est une générosité spatiale, une générosité au service des usages multiples que contient le bâtiment. À l’intérieur, tout est mis en œuvre pour que les espaces, les parcours, évoquent et portent la dimension culturelle des programmes. ”

Dominique Coulon

Découvrez
la visite virtuelle
du pôle culturel
sur le site de la ville
www.chennevieres.com
rubrique Ma Mairie /
Les grands projets
et sur les réseaux sociaux



© Dominique Coulon et Associés



© Dominique Coulon et Associés



© Dominique Coulon et Associés

Le stationnement

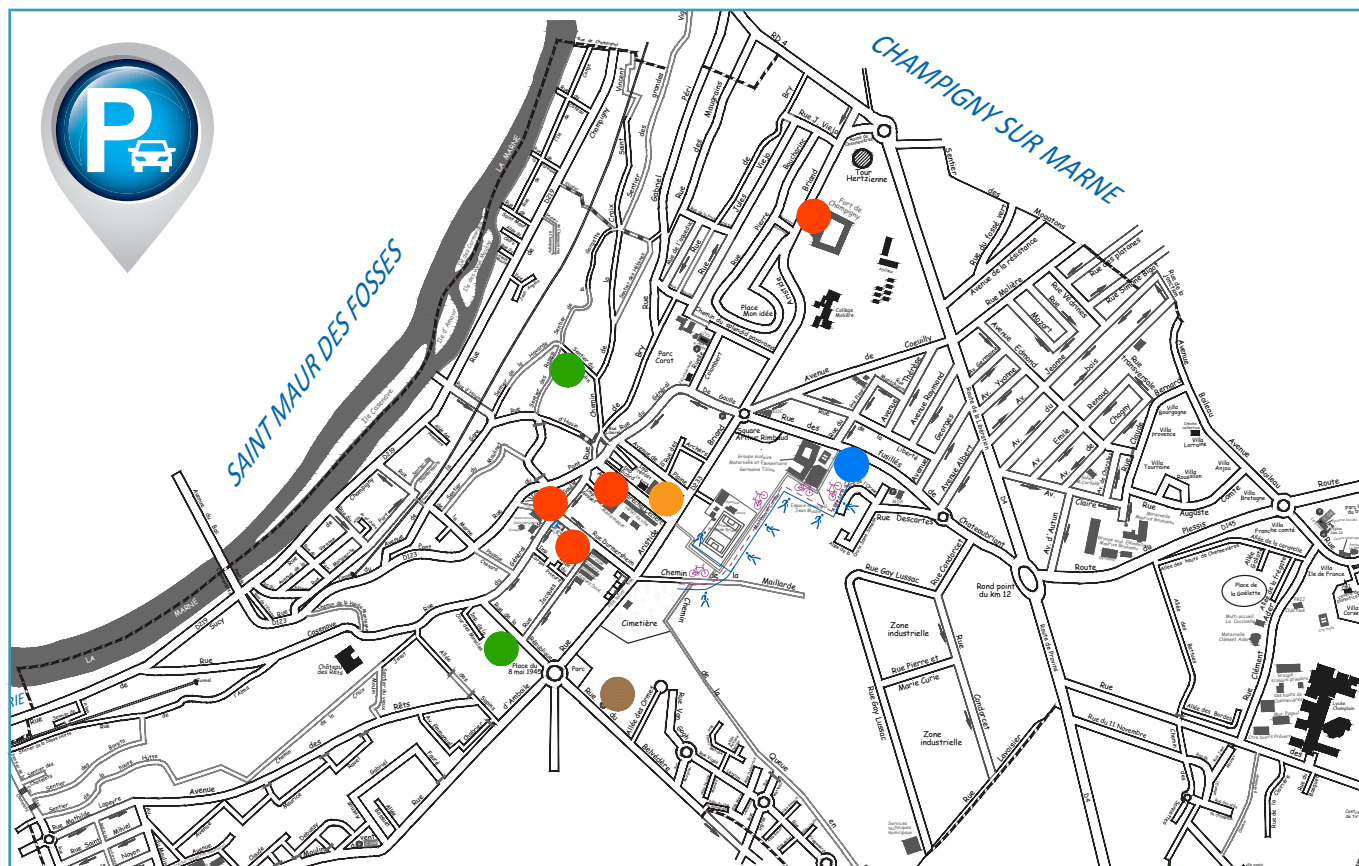
Le parking Littlehampton sera fermé au stationnement à partir du mercredi 13 mars. Les travaux vont débuter avec l'installation de la base de vie puis le lancement du chantier dès le 18 mars. Ils vont durer 26 mois pour une ouverture prévue en septembre 2026.

Le futur pôle culturel bénéficiera d'un parking en sous sol de 50 places qui sera accessible aux visiteurs du bâtiment mais également à ceux qui veulent fréquenter les services et commerces du centre-ville.

Dès l'installation de la base de vie, le parking à côté du théâtre ne sera plus accessible au stationnement.

La Municipalité a conscience que cette fermeture va occasionner une gêne pour les automobilistes.

Cependant, vous trouverez des parkings où le stationnement est possible :



PARKINGS PUBLICS A PROXIMITÉ DU FUTUR PÔLE CULTUREL

- Place du Souvenir (av. du Maréchal Leclerc) / 60 places
- Place Tukums (rue du Général de Gaulle) / 13 places
- Derrière l'église (rue Durmersheim) / 33 places
- Fort de champigny (rue Aristide Briand) / 46 places

PARKING PAYANT

- Germaine Tillion (rue des Fusillés de Chateaubriant) / 160 places / payant et gratuit 1 heure
Directement accessible au centre-ville par le mail Daniel Cordier

PARKING PRIVÉ

- Centre commercial du Belvédère (rue du Belvédère) / 68 places

PARKINGS EN PROJET

- Rue République (32 rue République) / 44 places
- Avenue de la gare (53-55 av. de la gare) / 26 places

Vous pouvez également stationner dans les rues aux alentours en prenant soin de déposer un disque de stationnement sur votre tableau de bord car elles sont en zone bleue où le stationnement est autorisé pendant 90 minutes.

Si vous venez assister à un spectacle au Théâtre Roger Lafaille, vous pouvez accéder au parking derrière l'Hôtel de Ville ouvert pour l'occasion.

La Municipalité a conscience que des désagréments seront également occasionnés au niveau de la circulation en raison des engins de chantier principalement.

Aucune réalisation d'un équipement aussi ambitieux ne peut se faire sans entrainer de désagréments qui seront compensés par l'usage futur de ce lieu qui deviendra le point central de la vie culturelle à Chennevières.